



---

## DÉNOMBREMENT ET ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE GRÈBES CASTAGNEUX (*Tachybaptus ruficollis*) NICHEURS EN BRABANT

par Jean-Paul JACOB (1)

La nidification du Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) est connue de longue date en Brabant, explicitement depuis les années vingt, mais l'importance et l'évolution de sa population n'ont guère été précisées jusqu'ici. Espèce discrète et paraissant banale, il n'éveille en effet que peu l'attention. En 1980 et 1981, l'effectif nicheur a été estimé à l'occasion de recensements d'oiseaux d'eau, complétés par des informations recueillies auprès de quelques ornithologues. L'ensemble des sites sur lesquels ce grèbe était connu ont été visités (sauf Rotselaar), de même qu'une partie des autres étangs.

La population recensée totalise un peu plus de trente couples (tableau 1), ce qui, à première vue, peut paraître faible compte tenu du nombre assez élevé de pièces d'eau existant dans la province. Les nicheurs sont principalement répartis dans le bassin de la Dyle (tableau 1, fig. 1); ils manquent complètement dans l'ouest du Brabant.

Tous les sites occupés, à l'exception d'une sablière sous eau envahie par les massettes (Geest-Gérompont), sont des étangs peu profonds, affectés principalement à la pisciculture et soumis, pour la plupart, à un régime d'assecs réguliers. Rappelons, par parenthèse, que le Castagneux n'est que secondairement piscivore en période de reproduction. Ces étangs sont souvent assez vastes (généralement plusieurs hectares, maximum 30 ha à Rhode-Sainte-Agathe) mais aussi pauvres en végétation aquatique. En outre, leurs rives rectilignes, enherbées, n'offrent que peu d'abris et le rythme d'exploitation limite vraisemblablement l'épanouissement de la faune aquatique. La pratique d'assecs printaniers accroît

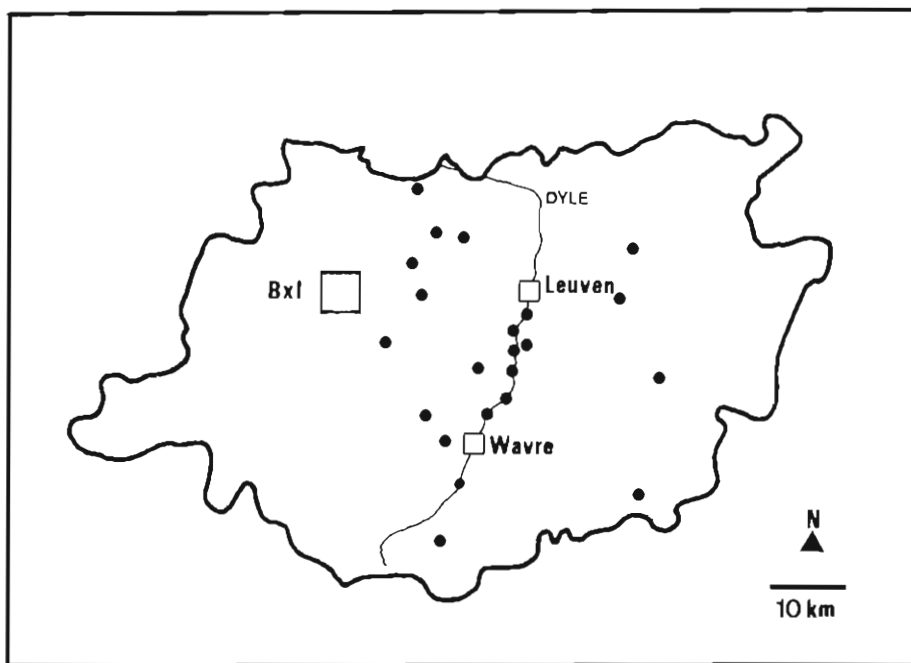


Fig. 1 : Distribution des sites de nidification brabantons en 1980-1981.

de plus une certaine irrégularité d'occupation. La plupart des plans d'eau n'hébergent que des couples isolés. Seuls quelques-uns, envahis ou bordés d'une large frange de plantes palustres (surtout joncs, renouées, massettes, phragmites), en abritent plusieurs : par exemple, Neerijse Kliniek, Gastuche (marais), Rosières, ou encore l'étang du Gris-Moulin à La Hulpe. Dans plusieurs cas, un faciès favorable est obtenu ou maintenu par une gestion piscicole réduite, éventuellement au profit de la chasse (par exemple à Gastuche). Au total, ses exigences écologiques semblent contenir sa population à un niveau assez faible, malgré un nombre d'étangs plutôt élevé.

En fait, le Grèbe castagneux a modérément profité de la création d'étangs au cours des cinquante dernières années. Oiseau des zones de transition entre le marais, le rivage et l'eau libre, il n'est pas spécialement avantage, au contraire du Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*), par la création de vastes plans d'eau libre aux rives dégagées. Son expansion s'est dès lors réduite à la colonisation d'un petit nombre de zones humides favorables. Successivement, il s'est installé sur les nouveaux étangs de la Dyle (à partir de 1935), à Tervueren (1948), plus récemment à Sint-Joris-Winge (1960-1965), Boutersem (1974), Zétrud-Lumay (1974), Gastuche « marais » (1974-1975), Rosières (au plus tard en 1975), Huldensberg (1979), et dernièrement Geest-Gérompont (1981). Des Castagneux séjournent en outre pour

la première fois en 1982 sur les décanteurs de la sucrerie de Tirlemont où la reproduction est jugée possible (C. Vansteenwegen).

Malheureusement, les effets de nouvelles implantations ou d'augmentations sur des sites devenus plus favorables tendent à être neutralisés par une tendance régressive qui se manifeste sur certains groupes d'étangs depuis près de vingt ans. La diminution est particulièrement marquée en périphérie bruxelloise où l'espèce ne niche plus qu'irrégulièrement depuis quinze ans. Sont en cause au moins l'accroissement des perturbations (notamment au Rouge-Cloître à Auderghem), la détérioration de la qualité du milieu aquatique, localement une banalisation drastique de la zone humide (étang de la « Royale Belge » à Boitsfort) ou même son comblement (Bierges, J. Houbart). L'incidence d'autres facteurs n'est pas démontrée mais possible, bien que, semble-t-il, secondaire : sensibilité ponctuelle à un grand nombre de brochets ou de sandres, impact d'hivers rigoureux. Une interaction avec le Grèbe huppé reste pour sa part peu plausible, plusieurs années séparant souvent l'arrivée de ce dernier de la disparition du Castagneux.

Tableau 1. - *Couples nicheurs en 1980 et 1981; ? = simple observation en période de reproduction, () = nicheur probable.*

	1980	1981
Gastuche (marais)	2-3	3
Florival (deux étangs)	2	3
Pécrot	1	1
Rhode Sainte-Agathe	1	1-2
Nethen	1	1
Neerijse Kliniek	3-4	2-3
Oud-Heverlee	2-3	2
Wilsele	?	-
Sint-Joris-Winge	?	1
Boutersem-Roosbeek	1	1
Zemst	1	1
Perk	1	1
Melsbroek	1	1
Kampenhout	1	1
Huldenberg	1	1
Rosières	2-3	1
Sart-Dames-Avelines	1	-
Zétrud-Lumay	1	2
Geest-Gérompont	-	(1)
Court-Saint-Etienne	(1)	-
Rhode-Saint-Genèse	?	-
La Hulpe (Gris-Moulin, Grand Etang)	5-7	5
Auderghem (Rouge-Cloître)	-	1
Kraainem (Warandeborg)	-	(1)
Totaux	28-34	31-33

Au total, la population brabançonne, qui n'a jamais été conséquente, semble avoir progressé de 1935 aux années cinquante avant de décliner dans la décade suivante (régression à Bruxelles, diminution dans la Dyle). Depuis, une certaine reprise semble se manifester comme l'indiquent nos résultats qui, proches de ceux de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique (1973-1977), doublent l'estimation de Lippens et Wille (1972).

## Résumé des tendances régionales

– *Vallée de la Dyle, en amont de Louvain, et vallée de la Lasne.* – Les premiers étangs de la Dyle sont créés en 1935 sur des prés de fauche humides; le Castagneux y augmente de 2 couples avant 1938 à 15 en 1944 grâce à un moindre entretien pendant la guerre et à des inondations défensives (Wortelaers, 1945). Peu après, Herroelen (1953) le qualifie de nicheur assez commun. Plusieurs étangs furent encore créés entre 1950 et 1965, mais sans effet positif sur la population qui a plutôt décliné dans les années soixante, avant de se redresser récemment : 10 couples en 1966 (Pourtois, 1967), 5-6 couples en 1971 (Van Scharen et Joiris, 1972), 10 couples avec 45 pulli en 1977 de Pécrot à Oud-Heverlee (Hermans, 1978) et 13-15 couples en 1981 dont 3 sur l'étang créé en 1973 à Gastuche. A Bierges, l'étang Philips, pratiquement comblé, abritait encore 4-5 couples nicheurs en 1977 (J. Houbart). Dans la vallée de la Lasne, la pisciculture du Grand-Cortil à Rosières a vu nicher jusqu'à 4 couples ces dernières années, et 1 couple se reproduit depuis 1979 à Huldenberg, mais la reproduction y est vraisemblablement antérieure.

– *Région bruxelloise.* – La nidification au Rouge-Cloître (Auderghem) est citée à partir de 1921, 3 couples (Coopman, 1922); il y eut au plus 5 couples en 1943 (Verschuren, 1943). de Bournonville (1955) trouvait régulièrement 2-3 couples respectivement à Boitsfort, Auderghem et Tervueren, outre des cas isolés sur d'autres pièces d'eau. Il évoquait alors l'éventualité d'une diminution aujourd'hui affirmée. A Tervueren, le Grèbe castagneux s'était installé en 1948 (Herroelen, 1953), pour en disparaître dans le courant des années soixante. A Boitsfort, il n'a plus niché au Grand Etang après 1967, hormis un cas en 1975; à Ten Reuken, un couple se reproduisait encore en 1969 sur un petit étang radicalement banalisé lors de l'érection du building de la Royale Belge. A Auderghem, le Rouge-Cloître n'est plus occupé qu'irrégulièrement depuis 1965 et à Val-Duchesse, où 2-3 couples nichaient en 1955-1958 (P. Devillers), il n'y a pas de reproduction connue depuis 1967. Enfin, il niche occasionnellement à Rhode-Saint-Genèse (H. de Wavrin) et à Kraainem.

– *Brabant wallon.* – Près de Jodoigne, un couple niche régulièrement depuis 1974 (2 en 1981) à Zétrud-Lumay (C. Vansteenwegen) tandis qu'à Geest-Gérompont, un couple s'est probablement reproduit en 1981, certainement en 1982 (D. et R.M. Lafontaine). Ici, sa nidification est sans doute transitoire étant donné le comblement progressif de la sablière inondée. La nidification à La Hulpe est connue depuis les années cinquante (P. Devillers); l'étang du Gris-Moulin est particulièrement favorable : jusqu'à 5 couples y nichent certaines années. La nidification à Sart-Dames-Avelines est également assez ancienne, étant citée par

Leclercq (1955) avec un maximum de 6 couples en 1952. La situation s'y dégrade malheureusement : le Castagneux n'a plus niché en 1981-1982 (soit peu après l'installation de Grèbes huppés). A proximité, un couple a occasionnellement niché en 1971 à Villers-la-Ville (H. de Wavrin).

– *Brabant flamand*. – Il ne semble jamais avoir niché à Hofstade, peut-être trop profond. Au nord de Louvain, je n'ai pas visité le site de Rotselaar où un couple a niché en 1977 et je ne l'ai pas trouvé à Kessel-Lo où deux couples se sont reproduits en 1977 et un en 1978 (Hermans, 1978 et 1980). La nidification sur les étangs du nord de la province est déjà ancienne (P. Herroelen). Celle évoquée à Machelen en 1980 (Outtier *et al.*, 1981) serait douteuse (P. Herroelen). A l'est de Louvain, seuls deux sites sont connus : les Gemp's vijvers à Sint-Joris-Winge où il s'est réinstallé peu après la remise en eau vers 1960 (maximum 2-3 couples) et les étangs de Roosbeek-Boutersem occupés depuis 1974 (J.G. Halfants). L'affirmation « op iedere vijver broedvogel », appliquée au sud du Hageland par Herroelen (1952) est trop vague pour être utile.

## Remerciements

Je suis reconnaissant à H. Blockx, H. de Wavrin, D. et R.M. Lafontaine, J.G. Halfants, P. Herroelen, J. Houbart, S. Lhoest et C. Vansteenwegen pour les informations dont ils m'ont fait part. Je remercie également P. Devillers qui a relu le manuscrit et m'a permis de consulter les données de l'*Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique*. Les recherches ont en partie été réalisées dans le cadre de la Convention Vertébrés menacés de Wallonie (Ministère des Affaires wallonnes - I.R.Sc.N.B./U.Lg).

**Résumé** : En 1980-1981, un peu plus de trente couples de Grèbes castagneux nichaient en Brabant, principalement dans le bassin de la Dyle. Presque tous se reproduisent sur des étangs peu profonds, souvent pauvres en végétation aquatique. La plupart des pièces d'eau n'hébergent qu'un seul couple nicheur. Depuis cinquante ans, ce grèbe a quelque peu étendu sa distribution, grâce à la création de nombreux étangs dont beaucoup ne lui sont toutefois pas favorables. La population a probablement diminué au cours des années soixante avant de se redresser, sauf en région bruxelloise (dérangements, altération des sites).

**Samenvatting** : Tellingen en evolutie van de in Brabant broedende populatie van de Dodaars (*Tachybaptus ruficollis*) – In 1980-81 broedden iets meer dan dertig paartjes Dodaars in Brabant, hoofdzakelijk in het stroomgebied van de Dijle. Zij bewonen bijna steeds ondiepe vijvers met beperkte vegetatie. De meeste vijvers herbergen slechts één broedpaar. Sedert vijftig jaar heeft deze fuutachtige zijn broedareaal wel uitgebreid, dank zij het uitgraven van talrijke nieuwe vijvers, hoewel deze niet altijd geschikt zijn. Na een waarschijnlijke vermindering van de Brabantse populatie in de jaren 1960, heeft deze weer toegenomen, behalve in de omgeving van Brussel (verstoring en verloedering van de broedbiotoop).

JE.

**Summary** : Enumeration and evolution of the population of Little Grebes (*Tachybaptus ruficollis*) nesting in Brabant – In 1980-1981, rather more than thirty pairs of Little Grebes nested in Brabant, mainly in the River Dyle drainage-basin. Nearly all bred on shallow ponds, often poor in aquatic vegetation. Most of the stretches of water only accommodated a single pair of nesting birds. For the last fifty years, the distribution of this grebe extended slightly, thanks to the creation of numerous ponds, many of which, however, are not very favourable. The population probably diminished during the sixties before subsequent recovery, except in the Brussels region (disturbance, deterioration of sites).

HBw.

**Zusammenfassung** : Bestandsaufnahme und Entwicklung der brütenden Zwergtaucher-Populationen (*Tachybaptus ruficollis*) in Brabant – In 1980-81 nisteten etwas mehr als 30 Paare Zwergtaucher in Brabant, vornehmlich im Dyle-Becken. Fast alle brüteten an seichten Weihern mit oft karger Wasservegetation. Meist gibt es pro Weiher nur ein Brutpaar. Seit 50 Jahren hat dieser Taucher sein Verbreitungsgebiet nur unwesentlich erweitert und dies wegen der zunehmenden Zahl an Weihern, von denen viele jedoch keine Brutmöglichkeit bieten. Wahrscheinlich ging die Population während der sechziger Jahre zurück, bevor sie sich – von der Brüsseler Region abgesehen (Störungen, Biotopveränderungen) – erholte.

MPr.

#### BIBLIOGRAPHIE

- COOPMAN, L. (1922) : Nidification tardive. *Le Gerfaut*, 12 : 83.
- de BOURNONVILLE, D. (1955) : Les oiseaux de la forêt de Soignes et de ses environs. *Le Gerfaut*, 45 : 85-116.
- HALFLANTS, P. (1954) : Brève communication. *Le Gerfaut*, 44 : 70.
- HERMANS, R. (1978) : Ornithologische seizoenverslag Dijlevallie en omgeving 1 januari tot 31 december 1977. *De Wielewaal*, 44 : 307-310.
- HERMANS, R. (1980) : Ornithologische seizoenverslag Dijlevallie en omgeving 1 januari tot 31 december 1978. *De Wielewaal*, 46 : 81-84.
- HERROELEN, P. (1953) : Bijdrage tot de studie van de vogels van de Dijlevallie en van enkele plaatsen rond Leuven. *Le Gerfaut*, 43 : 143-152.
- LECLERCQ, A. (1955) : Les oiseaux nicheurs du sud du Brabant wallon. *Le Gerfaut*, 45 : 241-284.
- LIPPENS, L. et WILLE, H. (1972) : *Atlas des oiseaux de Belgique et d'Europe occidentale*. Lanno, Tielt.
- OUTTIER, H., GEERS, V., VAN SANDEN, P., SAGAERT, L. en REYGAERT, M. (1981) : Seizoenoverzichten in Vlaanderen maart-april-mei 1980. *De Wielewaal*, 47 : 67-90.
- POURTOIS, A. (1970) : Chronique ornithologique 8 : mars, avril, mai 1966. *Aves*, 7 : 53-69.
- VAN SCHAREN, K. et JOIRIS, C. (1972) : Les oiseaux d'eau dans la vallée de la Dyle (Brabant), de juillet 1964 à juin 1971. *Aves*, 9 : 141-186.
- VERSCHUREN, J. (1943) : Observations dans le Brabant, surtout dans la région de Malines et Hofstade. *Le Gerfaut*, 33 : 79-81.
- WORTELAERS, F. (1945) : Comment un changement de milieu amène une modification de la faune de ce milieu. *Le Gerfaut*, 35 : 97-99.